

La commune de Mont-près-Chambord recherche pour son pôle Jeunesse un animateur(trice) des ACM périscolaires et extrascolaires.

Date de limite de candidature : 26 avril 2024

Date prévue de recrutement : 1^{er} mai 2024

Type de recrutement : Contractuel de droit public

Salaire indicatif : rémunération selon conditions statutaires, régime indemnitaires, CNAS et COS

Temps de travail : 31 heures

Durée : 1 an

MISSIONS/PROFIL RECHERCHE

Placé sous la responsabilité hiérarchique directe du coordonnateur du pôle jeunesse et du responsable du service à la population, l'animateur(trice) des ACM périscolaires et extrascolaires veille et participe à la mise en œuvre, à l'encadrement et à l'évaluation des projets éducatifs définis par les élus de la commune de Mont-près-Chambord. Organise, pilote et assure l'animation des projets et actions du pôle jeunesse et faveurs des publics 11-17 ans.

MISSIONS

Animateur(trice) ados 11-17 ans en séjour et camps :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Animer et encadrer les différents temps
- Proposer des activités éducatives, ludiques favorisant l'autonomie
- Participer à l'élaboration des projets d'animations
- Participer aux réunions de préparations et bilans

Animateur(trice) sur les différents temps périscolaires et extrascolaires :

- Animer la pause méridienne
- Animer et encadrer les accueils périscolaires du matin et/ou du soir
- Animer et encadrer le pôle ado
- Participer aux ateliers du collège

Formations/Qualifications obligatoires :

PSC1 et/ou SST

BAFA

Titulaire d'un diplôme de l'animation socioculturelle BEATEP ou BPJEPS obligatoire

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser par courriel : olymp.lebas@montpreschambord.fr